



N° _____/C.P.M.P.S.S

Nouakchott le 02 AOUT 2016 انواكشوط

000042

ct

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

1. Soumissionnaires retenus :

- Ets EL KHEIR : 1er moins disant qualifié
- CDI : 2ème moins disant qualifié

2. Soumissionnaires exclus :

- NCS : Pour : non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Item 2 : Charge de fonctionnement autorisée, non précisée.
 - Item 5 : Volume de la chambre, non précisée.
- SOC : Pour : non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Item 3 : Proposé deux bouteilles de 2L au lieu de deux bouteilles de 4L ;
 - Item 5 : Volume de la chambre, non précisée ;
 - Item 16 : Marque non proposée ;
 - Item 17 : Marque non proposée ;
 - Item 18 : Marque non proposée.
- NOSOMACI : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Les marchés similaires non fournis.
- Gr. COTRAM/GEMI : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Les marchés similaires non fournis.
- GLP : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Les certifications de conformités non fournies.


3. Les principales dispositions permettant l'établissement du ou des marchés et, en particulier, son objet, son prix, les délais, la part du marché à sous-traiter :

Objet du Marché : fourniture, installation et mise en service des équipements médicaux destinés à l'Hôpital de l'Amitié (Lot 3 : Equipements de bloc opératoire).

4. Le prix du Marché : Soixante et un millions sept cent deux mille quatre cent vingt-cinq virgule trente-six ouguiyas (61 702 425,36 UM TTC).
5. Délai de livraison : 15 semaines
6. Part du marché à sous-traiter : sans objet

7. **Variantes prises en compte** : sans objet
8. **Financement** : Budget Etat
9. **Attributaires** : Ets EL KHEIR
10. **Montant évalué de son offre** : Soixante et un millions sept cent deux mille quatre cent vingt-cinq virgule trente-six ouguiyas (61 702 425,36 UM TTC)
11. **En ce qui concerne les procédures d'appel d'offres en deux étapes, restreint, consultation simplifiée ou entente directe ; l'indication Des circonstances qui justifient le recours à ces procédures** : Sans objet.
12. **Le cas échéant, les raisons pour lesquelles l'autorité contractante a renoncé à passer un marché si ce cas de figure se présente** : Sans objet.

Nom, Prénom, Fonction et Signature des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed Sidine / Président de la CPMPSS 
- Anouar sadat Ould yarba / Membre de la CPMPSS *En mission*
- Cheikh Ould Saleck / Membre de la CPMPSS *Zouky*
- Sidi Ould Cheikh Naji Awane / Membre de la CPMPSS *Awane*
- Mohamed vall Ould Tijani / Membre de la CPMPSS *En congé*
- Cheikh Salem Toinssi / Membre de la CPMPSS (Rapporteur de la S/C d'évaluation) 